**Ambassade et Mission Permanente de la République de Djibouti**

**Auprès de l’ONUG, de l’OMC et des Organisations Internationales en Suisse**

UNITE-EGALITE-PAIX

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**35ème session de l’Examen Périodique Universel**

**22 janvier 2020**

**Genève**

**Déclaration de Djibouti lors de l’Examen Périodique Universel du Lesotho**

***Vérifié au prononcé***

**Merci Madame la Présidente,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Lesotho et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Djibouti relève avec satisfaction les mesures prises par le Lesotho pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier examen périodique universel qui se traduisent notamment la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Par ailleurs, Djibouti salue l’adoption par le Lesotho d’un certain nombre d’instruments en matière de droits de l’homme tels que la Politique nationale relative au handicap et à la réadaptation, la loi relative à la lutte contre la traite des personnes ou encore la loi sur la protection et le bien-être des enfants.

Aussi, Djibouti souhaite formuler au Lesotho les 2 recommandations suivantes :

1. Redoubler d’efforts en vue de ratifier le protocole facultatif se rapportant à la convention relative aux droits des personnes handicapées,
2. Maintenir et intensifier toute les mesures visant à renforcer le droit à l’éducation pour tous et organiser des campagnes de sensibilisation pour promouvoir un accès accru des enfants dans le milieu rural

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Lesotho dans la conduite de son examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente**